



Rapport synthèse de la 295^e réunion du conseil syndical (CS) tenue le 26 novembre 2015

Rapport du comité des relations de travail

Le VPRT signale que le Syndicat a déposé un grief relié aux cours en tutorat donnés à plus d'un étudiant. Le Syndicat demande, en guise de dommage, que le cours en tutorat soit comptabilisé comme un cours régulier dans la tâche des professeurs concernés.

Le VPRT mentionne que les discussions se poursuivent avec la Direction sur le traitement des cours atypiques.

Le VPRT indique que le Syndicat a déposé un grief sur l'obligation de la Direction de l'UQTR de reconnaître le Syndicat comme étant le seul interlocuteur pouvant négocier les conditions de travail des professeurs.

Lettre d'entente mettant fin au moratoire sur le remplacement des ordinateurs pour les professeurs

Le conseil syndical a adopté à l'unanimité le projet de lettre d'entente mettant fin au moratoire sur le remplacement des ordinateurs selon le calendrier suivant :

	Résiduel à remplacer	Projet d'entente
2013-2014	78	
2014-2015	76	
2015-2016	90	154
2016-2017	?	154
2017-2018	Retour à la politique	

Le Syndicat a demandé d'ajouter à la lettre d'entente qu'un professeur qui s'était procuré, durant la période du moratoire, un ordinateur à partir du fonds départemental de recherche (annexe C) pouvait se faire créditer cet achat.

[Consulter la lettre d'entente.](#)

Compressions budgétaires à l'UQTR

Le comité exécutif a présenté aux délégués syndicaux différentes hypothèses permettant de réduire les dépenses de l'UQTR pour les deux prochaines années. Le président a aussi indiqué que les échanges sur ces hypothèses étaient reliés à l'obligation pour la Direction de l'UQTR de s'engager à respecter un certain nombre de conditions.

Le comité exécutif a convenu de présenter les détails de ces hypothèses lors d'une prochaine réunion du conseil syndical.

Rapport 2014-2015 sur le fonds de défense professionnel des professeurs

Le trésorier a présenté le rapport 2014-2015 du fonds de défense professionnel des professeurs (FDP).

Au 30 septembre 2015, le fonds s'élevait à plus de 4 M\$ et avait enregistré un rendement de 3,97 % pour la dernière année.

	Courtier	Courtier	Courtier	
	RBC	FBN	VMD	Total
	Dominion valeurs mobilières	Financière Banque Nationale	Valeurs mobilières Desjardins	
Valeur au marché au 01-10-2014	1 320 061 \$	1 358 395 \$	1 047 527 \$	3 725 983 \$
Dépôt durant l'année	119 216 \$	120 000 \$	85 000 \$	324 216 \$
Valeur au marché au 30-09-2015	1 498 542 \$	1 470 289 \$	1 127 358 \$	4 096 189 \$
Rendement net	4,49 %	-0,32 %	-0,20 %	3,97 %
Frais de gestion	14 202 \$	21 449 \$	16 583 \$	52 234 \$
% sur la valeur du FDP au 30-09-2014	0,95 %	1,46 %	1,47 %	1,28 %
Source : Rapports des courtiers				